



Hiriburu  
Saint-Pierre d'Irube

**ORGANISATION DES SERVICES**

**PERISCOLAIRES COMMUNAUX**

Madame, Monsieur,

**Pour favoriser la reprise professionnelle nous avons privilégié le maintien des activités périscolaires le matin, le midi et le soir, ainsi que la restauration scolaire.** Compte-tenu à la fois de l'organisation de l'accueil des enfants sur le temps scolaire et des dispositions sanitaires applicables :

- **Un service périscolaire sera mis en place par la commune le matin de 7h30 à 8h30, le midi et le soir de 16h30 à 18h30, pour tous les enfants accueillis sur le temps scolaire.** Conformément aux consignes sanitaires, afin d'éviter de brasser les élèves, le service périscolaire conservera les groupes d'accueil définis par les enseignants et l'accueil pourrait se faire dans les salles de classe.
- **La restauration scolaire sera organisée par le prestataire de la commune, et pourra notamment prendre la forme de repas froids.** Là encore, conformément aux consignes sanitaires, les enfants pourraient être amenés à se restaurer dans leur salle de classe.
- **Les parents devront impérativement s'inscrire au préalable (une semaine à l'avance) auprès des services de la commune.**

Afin de respecter les consignes sanitaires précitées (brassage), **il n'y aura pas de service de ramassage scolaire.**

**Pour les élèves reprenant l'école du 12 au 15 mai prochain, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer, avant le 8 mai 2020 à 17h, les éléments suivants :**

- **L'inscription de votre enfant aux différents temps d'accueil périscolaire ainsi qu'à la restauration scolaire auprès de la commune ([mairie@saintpierredirube.fr](mailto:mairie@saintpierredirube.fr))**
- **Merci d'indiquer si votre enfant utilise l'accueil périscolaire du matin, la restauration scolaire et/ou l'accueil du soir avec l'école fréquentée, les noms et prénoms de l'enfant ainsi que sa classe. N'inscrivez votre enfant que si vous êtes sûr d'utiliser le service (en particulier la restauration scolaire) car celui-ci sera facturé lors de la réservation.**

Ecole et classe : .....

Nom et Prénom de l'enfant : .....

	Mardi 12 mai	Jeudi 14 mai	Vendredi 15 mai
Accueil périscolaire matin			
Restauration scolaire			
Accueil périscolaire soir			

Pour les élèves reprenant l'école les semaines suivantes, nous vous demanderons ultérieurement de bien vouloir nous communiquer vos besoins en accueils périscolaires et restauration scolaire le vendredi précédant afin de pouvoir organiser au mieux nos services.

Sachez que nous mettons tout en œuvre, avec votre coopération, pour assurer des services sécurisés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Maire,

Alain IRIART.